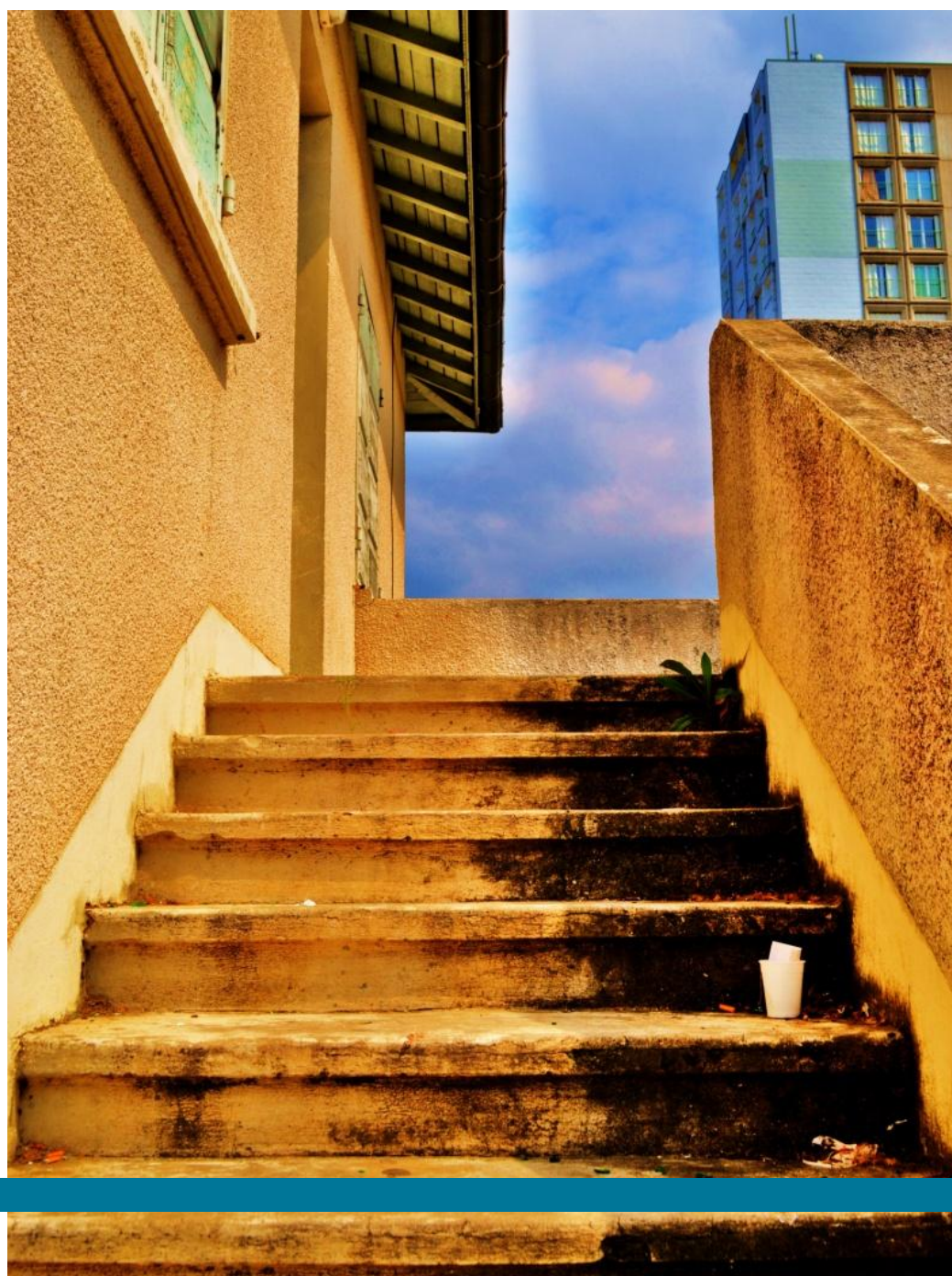


SYNTHÈSE

Les jeunes dans les quartiers prioritaires : Quelle situation ? Quelle insertion ?

Étude réalisée sur les territoires de Roanne et de Romans-Bourg-de-Péage
auprès de jeunes âgés de 16 à 25 ans



PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

mrie
Mission Régionale
d'Information sur l'Exclusion
Rhône-Alpes

Des **Missions** en synergie

Observer, **comprendre**

- La MRIE construit une connaissance des situations d'exclusion ancrée dans le vécu des personnes confrontées à la précarité. À partir d'études, de données statistiques et d'analyses collectées et mises en débat avec ses partenaires, elle développe une approche transversale qui lui permet, notamment à travers son Dossier Annuel, d'identifier des phénomènes émergents et d'analyser l'impact des politiques publiques sur les populations.

> "Informer, ce n'est pas seulement apporter des éléments d'information, mais c'est doter celle-ci de repères, d'une structure et d'un sens." (charte de la MRIE)

Mobiliser, **analyser**

- La MRIE anime une réflexion sur des sujets spécifiques, à partir de groupes de travail composés de tous les types d'acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion : personnes confrontées à la précarité, professionnels de terrain, partenaires sociaux et institutionnels, chercheurs. Les travaux issus du croisement de ces différents savoirs font l'objet de colloques et sont publiés dans des rapports thématiques.

Un espace de réflexion partagée

Qu'il s'agisse de rencontres sur le terrain, de manifestations régionales ou de groupes de travail thématiques, les quatre fonctions de la MRIE convergent toutes vers un concept fédérateur, celui d'espace de réflexion partagée. Toutes les données recueillies sont utiles aux acteurs et aux décideurs pour connaître, comprendre et agir.

Communiquer, **interpeller**

- La MRIE procède à une large diffusion, y compris dans l'opinion publique, des enseignements et des recommandations issus de ses travaux. Tout en restituant la diversité des points de vue, elle cherche à faire évoluer le regard porté par la société sur les réalités de l'exclusion et sur les personnes qui les vivent.

Sensibiliser, **accompagner**

- La MRIE sensibilise les décideurs aux enjeux de la lutte contre l'exclusion en mettant en débat les préconisations issues de ses travaux. Elle contribue à dégager des repères pour l'action, en appui aux initiatives locales. Elle intervient ponctuellement pour accompagner des dynamiques territoriales de réflexion, d'évaluation et de formation.

OUTILS DE DIFFUSION

La Lettre de la MRIE bimestrielle, diffusée par courriel à un large réseau, informe de l'actualité de la MRIE et de celle de ses partenaires et présente la synthèse d'un rapport ou d'une réflexion en cours. Elle est conçue comme une invitation à consulter son site Internet.

Le site Internet www.mrie.org vise à faire connaître, outre les travaux de la MRIE, les actions et contributions de ses partenaires dans le but d'assurer le lien entre les différents acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Des travaux produits à l'intérieur des groupes de travail de la MRIE sont téléchargeables en ligne.

La Mission produit et diffuse chaque année des ouvrages

LA MRIE, SOURCE D'INFORMATIONS RÉGULIÈRES ET ACTUALISÉES

Un Dossier Annuel présenté à l'échelon régional et local qui propose des regards sur l'évolution des situations de pauvreté/précarités en Rhône-Alpes à travers des statistiques, des paroles et expériences d'acteurs, dont les personnes en situation précaire.

Des rapports thématiques qui, à partir de groupes de travail, approfondissent un thème spécifique : « Territoires et emploi : quelles dynamiques locales pour le travail et l'emploi de tous », Gens du voyage : Passer du stationnement à l'habitat », « Réflexion croisée parents professionnels sur le décrochage scolaire »...

mrie
Mission Régionale
d'Information sur l'Exclusion
Rhône-Alpes

Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône-Alpes

14 rue Passet • 69007 Lyon • Tél. 04 37 65 01 93 • Fax 04 37 65 01 94 • e-mail : mrie@mrie.org

SYNTHÈSE

Cette étude est née d'une préoccupation de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) vis-à-vis des jeunes âgés de 16 à 25 ans et résidant en quartiers politique de la Ville. L'objectif de ce travail est d'appréhender les conditions d'accès ou de non accès à certains droits, identifiés comme fondamentaux, et de rendre compte de la situation vécue par les jeunes vivant dans des quartiers sous Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Cucs).

L'étude s'est déroulée sur deux agglomérations de taille moyenne de la région : l'agglomération roannaise et l'agglomération romano-péageoise. Différents matériaux ont permis d'appréhender les enjeux d'accès aux droits et le vécu des jeunes. Pour les comprendre, l'étude s'est attachée à les interroger directement à partir d'un questionnaire, d'entretiens et de temps passé à leurs côtés. Cette analyse a également été croisée par des échanges approfondis avec les professionnels qui les côtoient.

Un ancrage fort sur les deux territoires s'est concrétisé par un partenariat institutionnel : Mairies et/ou Agglomérations. Le travail de terrain a permis de multiplier les lieux de passation du questionnaire pour toucher un maximum de jeunes : 470 questionnaires ont été récoltés, dont plus de la moitié remplis par un public résidant en Cucs. En parallèle, 16 entretiens et plusieurs observations *in situ* ont éclairé les trajectoires de vie, les habitudes culturelles et le rapport à l'insertion.

Une jeunesse hétérogène et connectée

Qui sont-ils ? Les jeunes que nous avons rencontrés font état de parcours de vie très divers, même parmi ceux les plus éloignés des dispositifs. Il existe une importante pluralité de situations, des réalités de vie très distinctes entre : les jeunes décrocheurs, ceux qui sont encore scolarisés, en emploi, celui qui est devenu chef de famille, celle qui est hébergée par une amie, et encore celui qui vit une période d'errance. Ainsi, raisonner par profil ne s'avère pas efficient.

Quel que soit leur parcours, ces jeunes ne sont pas isolés, ils sont, bien au contraire, fortement sociabilisés. S'ils sont certes moins soutenus que leurs homologues hors Cucs, les deux tiers des jeunes des Cucs interrogés dans le questionnaire disent l'être dans leur orientation scolaire et professionnelle. Ils le sont surtout par leurs parents et famille au sens large. Ils sont également en lien avec des pairs, bien souvent, des groupes de pairs intra-quartier. À ce sujet, les observations de terrain et entretiens attestent d'une forte mixité dans ces groupes : jeunes scolarisés, en latence et à l'emploi se côtoyant. Ils renvoient l'image d'une jeunesse ancrée dans des liens positifs et constructifs avec l'entourage.

Une pauvreté financière qui impacte le quotidien et l'avenir des jeunes des Cucs

Les jeunes ont également pour point commun de rencontrer d'importantes difficultés monétaires. Cette situation matérielle les handicape aujourd'hui mais elle les freine également dans leur projection dans l'avenir. La pauvreté est plus présente dans ces quartiers (cf. présentation des territoires partie 1), et donc le contexte objectivement plus défavorable pour leur insertion professionnelle. La comparaison entre jeunes habitant des Cucs et jeunes hors Cucs atteste d'un plus faible niveau scolaire, de jeunes moins souvent soutenus et moins véhiculés dans les quartiers prioritaires. Ces derniers font part, davantage que leurs homologues hors Cucs, d'un vécu plus difficile au quotidien. Ce mal-être est exprimé dans le questionnaire, notamment en ce qui concerne leur santé et leur environnement de vie (quartier et logement). Ainsi, ils évoquent des restrictions sur certains loisirs et parfois vis-à-vis de besoins dits primaires : ces contraintes, et l'absence de choix qui en résulte, génèrent une forte frustration. Le stress généré par la fragilité de leur situation semble peser aux plus précaires. Ces jeunes l'expriment de différentes façons : difficultés à s'endormir, consommation de tabac importante et parfois de substances psychotropes. L'analyse des questionnaires attestent que les sentiments de bien-être / mal-être sont fortement liés à la situation objective du jeune.

L'échec scolaire induit une vision contrainte et restreinte de l'avenir professionnel

Vis-à-vis de leur avenir professionnel, les jeunes des Cucs affichent une lucidité frappante. Ils ont conscience de la faiblesse de leurs bagages scolaires et donc des difficultés qui les attendent dans leur vie professionnelle. Plus de la moitié ne se disent pas satisfaits de leur scolarité, contre un tiers hors Cucs. Ainsi, les jeunes en échec scolaire disposent de moins de choix d'orientation, qui eux même déboucheront sur un nombre limité de professions envisageables. Les ambitions personnelles en sont clairement impactées, le champ des possibles restreint. Ce raisonnement est-il la résultante d'une autocensure ? D'une censure provoquée par l'entourage ? Quoi qu'il est soit, pour qu'ils puissent disposer de possibilités diverses et attractives, il est essentiel de travailler en amont à la réussite scolaire des plus jeunes, et d'adapter les modalités de transmission aux capacités d'apprendre de ces derniers.

Les filières professionnelles apparaissent privilégiées en Cucs et seuls 9 % des jeunes actuellement non scolarisés ont poursuivi leurs études après le bac. Les parcours scolaires marquent ce besoin d'un accès rapide à l'emploi. Le retour sur les bancs de l'École pour les décrocheurs n'est pas envisagé. Les formations peuvent l'être, mais l'accès à l'emploi reste la priorité absolue. Cette conscience aiguë de l'état dégradé du marché du travail et de la place qui leur est réservée aujourd'hui peut engendrer une certaine forme de résignation dans leurs démarches. L'investissement dans la recherche d'un emploi est réel et manifeste mais les stratégies pour y parvenir sont parfois mal adaptées. Les difficultés scolaires couplées aux difficultés d'intégration au marché de l'emploi provoquent une perte de confiance en soi, d'où un manque d'ambition, et une spirale d'échec dans les démarches. La mobilité est souvent restreinte par un attachement fort au territoire et à la famille. Ainsi, l'emploi convoité reste celui qui est accessible. Les jeunes nourrissent des ambitions professionnelles qui semblent mesurées : l'heure n'est plus aux rêves d'enfants. Les jeunes ont également rappelé l'existence de discriminations dont ils se disent victimes dans leur recherche d'emploi. Si elles semblent avant tout être l'expression d'un stigmate social en lien avec leur lieu de vie, elles peuvent également être liées à l'origine ethnique. Ce phénomène est confirmé par certains professionnels de proximité.

Des jeunes attachés au travail, mais moins à l'emploi sous toutes ses contraintes

Malgré ces difficultés d'accès à l'emploi, les jeunes des quartiers prioritaires que nous avons interrogés dans cette étude ont, pour la plupart, déjà fait leurs premiers pas dans le monde du travail. Plus de 7 répondants au questionnaire sur 10 ont déjà travaillé ou travaillent actuellement.



L'inscription dans le marché de l'emploi reste toutefois fragile. Seuls un quart travaillent et, parmi eux, moins de 20 % ont signé un CDI. Dans les entretiens, les expériences professionnelles riment avec précarité : CDD, temps de travail très courts, travail au noir, etc. Les jeunes veulent travailler, même s'ils ne sont pas toujours en capacité de « tenir » dans des tâches physiquement éprouvantes. Ils expriment cependant leur admiration pour les travaux difficiles et pour les postes occupés par leurs pères, lorsque ces derniers travaillent. Face aux difficultés d'accès à l'emploi, certains jeunes font le choix de travailler au noir. Ces petits boulots confirment leur intérêt pour le travail, parfois leur volonté de travailler à tout prix, dans le même temps ils les maintiennent éloignés des réalités du marché du travail : relations hiérarchiques, contraintes administratives, etc. Ainsi, les jeunes semblent réellement attachés à la valeur travail, mais peu convaincus par l'emploi sous toutes ses contraintes. Des formes spécifiques d'emploi, comme les chantiers éducatifs plébiscités par de nombreux professionnels rencontrés, semblent adaptés à certains jeunes. Ils peuvent permettre une intégration progressive au marché du travail.

La « latence » : un passage obligé pour certains

D'après la définition de la Plateforme de l'Observation Sociale en Rhône-Alpes¹, seuls 7 % des jeunes des Cucs interrogés lors de notre étude sont autonomes. Ces derniers vivent hors du domicile parental et sont à l'emploi. Hors Cucs, la proportion de jeunes autonomes est de 5 points supérieure. Par ailleurs, la part de jeunes scolarisés est inférieure en Cucs. Que se passe-t-il pour ces jeunes qui ne sont ni sur les bancs de l'école, ni intégrés au monde du travail ? Cette question renvoie à la notion de latence largement évoquée dans cette étude et vécue par de nombreux jeunes. L'analyse des questionnaires révèle que 45 % des jeunes interrogés ne sont ni à l'école, ni en formation, ni au travail aujourd'hui, et ainsi traversent une période dite de « latence ».

Que se passe-t-il pendant cette période² ? Loin de consister en une période de « vide total », la latence est une période de construction pour le jeune. Notre étude confirme l'intérêt de cette période de maturation, de « mise en veille » qui répond à un comportement rationnel : « *pas de travail, pourquoi chercher ?* ».

La latence apparaît souvent en réaction à la sortie du système scolaire ou en écho à un échec d'entrée dans la vie professionnelle. C'est une période de pertes de repères, qui peut provoquer une désocialisation partielle du jeune et impacter les relations familiales. Occuper l'ennui est bien souvent au centre de leurs préoccupations. Si la latence est mal vécue par les jeunes, elle l'est également par beaucoup de professionnels qui ne savent pas comment l'appréhender, craignant notamment des dérives déviantes et du mal-être.

Comment accompagner au mieux cette latence ? Comment réduire cette période ? Pas de recette miracle sur ce sujet, le déclic se produit souvent au moment d'un changement de statut : de jeune « lambda » à celui de conjoint, travailleur, parent, etc. Un adulte identifié par le jeune doit se saisir de cette opportunité. Et force est de constater que cet adulte est souvent un professionnel de proximité. D'où l'importance de liens constants au cours de cette période entre le jeune et les professionnels de proximité. L'accompagnement à la sortie de la latence nécessite que ces derniers soient accessibles, en capacité de donner des temps ouverts, apparemment improductifs. La pérennité de postes réellement ancrés dans le quotidien des jeunes apparaît fondamentale. Dans cette étude, l'appellation « professionnels de proximité » renvoie aux postes d'éducateurs, de médiateurs ou encore de correspondants de nuit. Les entraîneurs sportifs sont également des relais intéressants pour maintenir le lien avec des jeunes parfois en rupture sociale importante ; une pratique sportive contraignant le jeune au respect de cadres normalisés. Le point commun de ces professionnels est de centrer leur action auprès des jeunes sur la relation, souvent une relation interpersonnelle. Ils cherchent à construire avec eux, en provoquant le contact, une posture professionnelle fondamentale pour saisir la première opportunité de « raccrocher » le jeune. Le moment à saisir est court, et ne se reproduit pas forcément rapidement. Valoriser ces professionnels et leur action, la consolider sur les territoires semble donc être une condition de raccrochage pour les jeunes les plus éloignés des institutions. En ce sens, le renforcement du maillage et la densification des échanges entre acteurs de proximité s'avère être une piste intéressante.

Un accès aux droits investi dans l'urgence

Les enjeux d'accès aux droits ont été questionnés dans cette étude, mais n'ont pas fait l'objet d'échanges denses avec les jeunes côtoyés. Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils ne sont pas au cœur de leurs préoccupations. Ces derniers ont un rapport distancié aux institutions qu'ils connaissent peu ou pas. Les plus éloignés ne sont pas en mesure d'appréhender leurs droits et de les faire valoir. Cette distance étant parfois le résultat d'une crainte du fichage, d'une volonté de ne pas être comptabilisé. L'anonymat est important dans ces territoires où paradoxalement beaucoup d'informations interpersonnelles se savent rapidement.

L'étude rend compte d'une méconnaissance des droits auxquels ils peuvent prétendre, pour tous, jeunes à l'emploi ou non. La question de la communication des informations est essentielle. L'étude montre que l'information passe essentiellement par le réseau de proximité, surtout la famille, qui reste le premier soutien dans l'orientation scolaire ou professionnelle. Lorsque les professionnels ont été évoqués en tant qu'adultes référents, il s'agit des professionnels de proximité ou de l'École. Ce sont donc ces canaux d'information qu'il convient de privilégier. Une piste pourrait être de s'appuyer sur la famille, d'en faire un relais entre institutions et jeunes.

¹ Maury S., 2013, « L'accès à l'autonomie des jeunes rhônalpins », *Portrait social*, POSRA, pp. 8-10.

² MRIE, 2011, « Étude entre école et Mission Locale ».

Le rapport aux droits et aux institutions est donc timidement envisagé et quand l'information est connue, le jeune s'en saisit s'il y trouve un intérêt immédiat. Les besoins sont peu anticipés, en atteste la forte proportion de jeunes de Cucs qui ont recouru aux services des urgences des hôpitaux dans l'année. Le rapport de ces jeunes aux droits est fortement lié à leur rapport au temps. La question de l'accès aux droits cristallise une différence de logiques entre les jeunes et les professionnels en charge de les accompagner. De fait, les jeunes sont nombreux à ne pas recourir aux droits qui leur sont dus. Rappelons à ce sujet que 20 % des jeunes des Cucs ne sont pas couverts par une complémentaire santé et que 12 % ignorent s'ils ont une couverture. Par ailleurs, lorsqu'une démarche est engagée, si l'interlocuteur sollicité ne répond pas rapidement à la demande, celle-ci a de fortes chances d'être empêchée. D'où l'importance pour le professionnel sollicité d'avoir les marges nécessaires afin de ne pas rater cette occasion et de pouvoir y répondre. Cette réponse nécessite un minimum de connaissances réactualisées régulièrement sur les droits existants. Ces informations doivent être acquises par tous les professionnels en lien avec des jeunes, par le biais, par exemple, de formations ou de fiches outils adaptées aux spécificités locales.

Un besoin d'utilité, des capacités de projection

Cette étude laisse apparaître un réel besoin d'utilité de la part de ces jeunes, ainsi qu'un besoin de sens, à la fois dans leurs actions, mais également dans les accompagnements qui leur sont proposés. Ce besoin détermine pour partie leur investissement et leur motivation. Les matières scolaires dont l'intérêt n'apparaît pas immédiatement sont donc peu investies. En formation, les enseignements sans utilité immédiate reconnue par le jeune peuvent de la même façon être décriés. Que ces savoir-faire puissent servir au long terme n'est pas forcément considéré. Dans le même temps, les jeunes rencontrés veulent tous travailler afin de subvenir à leurs besoins, être indépendants, construire leur vie. L'enjeu est de se construire une place dans la société.

Malgré un échec scolaire massif, beaucoup rappellent qu'ils sont en capacité d'apprendre. Parfois, c'est l'expérience qui fait office d'enseignement et qui donne envie d'apprendre. En cela, les stages peuvent être déclencheurs d'une orientation. Pour d'autres c'est un premier emploi, souvent précaire, qui est à l'origine de l'envie de se former dans un domaine. Là encore, l'utilité concrète de ce qu'ils font les encourage à avancer, à construire des projets, en somme, à faire un pas vers l'insertion.



Éditeur : La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion
Association Loi 1901
14 rue Passet – 69007 LYON

Directrice de la publication :
Annaïg ABJEAN

Étude coordonnée par :
Flora PERRIER, chargée de mission
Francis VERNÈDE, chargé de mission

Avec la collaboration de :
Arielle LAGNIET, stagiaire (Master Informatique Décisionnelle et Statistiques à l'Université Lumière Lyon 2)
Emma LHERM, stagiaire (Licence Sociologie et Mathématique Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales à l'Université Lumière Lyon 2)
et de
Pascal ARROS, responsable du service communication, observation, études et statistiques, DRJSCS

Avec le soutien de :
La Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale



Crédits photographiques : Flora PERRIER & Francis VERNÈDE
Conception graphique : Nicole AYED, MRIE
Date de parution : **Septembre 2013**



14 rue Passet
69007 LYON

Tél. 04 37 65 01 93

Fax 04 37 65 01 94

mrie@mrie.org

www.mrie.org

